

L'Évangile comme révélation universelle

A propos de Calvin et de Barth

Dans son article sur "Calvin et Barth"¹, Jean-Marc Daumas a présenté la théologie de Karl Barth comme une théologie "dramatique", de la rupture, où Dieu n'intervient qu'à l'encontre de l'homme, dans les éclairs de sa grâce. Cette image ne correspond pas à la pensée qui s'exprime dans les derniers volumes de la *Dogmatique*, et c'est pourquoi je désire la compléter.

Il est vrai que la théologie barthienne est née dans le mouvement de la théologie dialectique : théologie du dialogue de Dieu avec l'homme, mais aussi de la différence qualitative absolue du temps et de l'éternité et de l'opposition radicale du péché et de la grâce. Comme le dit J.M. Daumas, elle possède une articulation, un "motif intégrateur" *binaire*, qui s'exprime par exemple dans le couple *péché-grâce*². L'événement intégrateur qui ordonne tous ces couples de termes autour de leur centre est la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ ; c'est l'événement de la *réconciliation* entre Dieu et les hommes.

À la différence de Barth, la théologie de Calvin se développe selon le schéma historique traditionnel, *ternaire* : création — chute — rédemption. Daumas montre que la révélation générale est à la création ce que la révélation spéciale est à la rédemption : la manifestation de la gloire de Dieu aux bénéficiaires de son action.

Dans cette approche "structurale" des deux œuvres théologiques, il est capital de saisir la *fonction* qui revient à la doctrine de la révélation générale dans l'édifice de la théologie calvinienne. C'est pourquoi, après avoir souligné l'insistance avec laquelle Karl Barth se réfère à Calvin en ce qui concerne la connaissance de Dieu, nous montrerons quel *renversement* fondamental le

¹ Jean-Marc DAUMAS, "Calvin et Barth. Débat à propos de la révélation générale", *Hokhma* 11, 1979, p. 64-80. Cf. également le *mémoire* de maîtrise de l'auteur, signalé au début de son article.

² Plutôt que nature-grâce, terminologie catholique. La "nature" n'est pas une catégorie théologique pour Barth.

passage d'une structure ternaire à une structure binaire fait subir à la doctrine de la révélation générale chez Barth.

1. "La révélation de Dieu, c'est Jésus-Christ !" Cette affirmation lapidaire de Karl Barth constitue le fil conducteur de toute son œuvre.³ Elle rattache d'emblée la révélation à l'événement particulier de la *réconciliation* et lie la connaissance de Dieu à la foi en Jésus-Christ. A ce propos, Barth aime à citer la formule de Calvin : "*omnis recta cognitio Dei ab oboedientia nascitur*", tout ce que nous avons à connaître de Dieu "est engendré d'obéissance"⁴.

Ayant défini la révélation comme révélation de la réconciliation, Barth ne connaît pas de révélation "générale" propre à l'œuvre de la création. La création est elle-même déjà ordonnée à la volonté réconciliatrice de Dieu et à l'histoire de l'alliance : *creatio est gratia*.⁵ Sur ce point, c'est à nouveau chez Calvin que Barth trouve "le témoignage le plus fort de la tradition théologique", dans la préface au *Commentaire de la Genèse* : "c'est en vain qu'on cherche Dieu par la conduite des choses visibles, et il ne nous reste qu'à aller droit à Christ. Il s'ensuit donc qu'il ne faut pas commencer par les éléments de ce monde mais par l'Evangile."⁶

Barth n'ignore cependant pas que Calvin se réfère abondamment à une connaissance "naturelle" de Dieu⁷ : "tous les deux (Luther et Calvin) admettaient, avec la scolastique, l'existence d'un droit naturel inné chez l'homme et, sur cette base, celle d'une certaine connaissance préalable à la foi. Pourtant, il faut dire aussitôt qu'en pratique ils n'ont jamais fait un usage systématique de cette doctrine". Son attitude envers le Réformateur varie entre l'interprétation "en meilleure part" et le reproche d'une certaine inconséquence. Pour l'essentiel cependant, Barth se situe résolument dans la ligne de Calvin, pour qui "le fondement objectif de la connaissance de Dieu... demeure en fait caché à l'homme naturel à cause de la chute"⁸. La connaissance de Dieu inscrite en l'homme n'a donc pas de réalité positive. C'est aussi ce qu'affirme Daumas : "la révélation générale que Calvin re-

³ Cf. Karl BARTH, *Dogmatique*, I/2* (3), p. 1 ; I/2***(5), p. 417 ; IV/3*(23), p. 1 et 7.

⁴ Jean CALVIN, *Institution de la religion chrétienne*, I, 6, 2. Cf. BARTH, *op. cit.*, I/1*(1), p. 17 ; II/1*(6), p. 26 ; IV/1***(19), p. 128.

⁵ On connaît la formule de Barth : la création est le fondement externe de l'alliance, celle-ci étant le fondement interne de la création (III/1*(10), p. 104 et 247 ; IV/3*(23), p. 149, 178).

⁶ CALVIN, *Commentaires sur l'Ancien Testament*, I, Genève, Labor et Fides, 1961, p. 20. Cf. BARTH, III/1*(10), p. 32-33.

⁷ *Dogmatique*, I/2** (4), p. 55 ; 75-77 ; II/1*(6), p. 26 ; III/2*(11), p. 198-202 ; IV/1*(17), p. 11-12. Citation : I/2***(5), p. 328.

⁸ *Ibid.*, II/1*(6), p. 26.

connaît n'(a) d'autre rôle que de condamner sans appel l'homme déchu, le rendant inexcusable."⁹

2. Indépendamment de la rédemption, la révélation générale ne joue donc qu'un rôle purement *néгатif* dans le "commerce" entre Dieu et les hommes : les hommes sont coupables de n'avoir pas saisi cette occasion de connaître Dieu. Cependant, la portée *universelle* de cette révélation dans la création lui confère une *fonction dogmatique* cardinale : elle permet à Calvin d'affirmer que *tous* les hommes ont besoin de salut.¹ En d'autres termes, la révélation spéciale — de la rédemption en Jésus-Christ — concerne tous les hommes, puisque tous sont coupables d'avoir ignoré la révélation générale. Bien plus, "il faut la révélation spéciale... pour retrouver, *a posteriori*, dans la révélation générale le message du vrai Dieu."²

3. La nécessité de partir de la révélation en Jésus-Christ pour lire la révélation "générale" dans la création est à l'origine du *renversement fondamental* que Barth a fait subir à la doctrine calvinienne de la double révélation. En vertu de ce renversement, la question des manifestations de Dieu dans la création se trouve traitée dans le cadre de la doctrine de la réconciliation et dans une perspective eschatologique.³ Elle est mise au service de la proclamation du salut, et non plus de la condamnation. Mais surtout, il résulte de ce renversement de l'ordre des raisons que *la portée universelle de l'Evangile ne repose plus chez Barth sur le caractère irréfutable de la culpabilité des hommes, mais sur la grâce souveraine de Dieu qui veut réconcilier tous les hommes avec lui.*⁴

Pour montrer de quelle manière l'événement de la réconciliation interpelle tous les hommes, Barth recourt à la doctrine du ministère *prophétique* de Jésus-Christ, que Calvin a remis en va-

⁹ DAUMAS, *art. cit.*, p. 67. Cf. *mémoire*, p. 29 : "Cette connaissance est suffisante pour condamner, non pour rétablir. Il faut un 'remède', la révélation spéciale."

¹ Ainsi DAUMAS, *mémoire*, p. 28 : "Cette ire de Dieu est manifestement du domaine de la révélation générale. (...) Elle pousse les hommes à rechercher ses causes et à ressentir la nécessité d'un salut."

² DAUMAS, *art. cit.*, p. 67. C'est ici que je ne comprends plus : Daumas souligne par deux fois dans son article (p. 64-65 et 67) le caractère 'a posteriori' de la connaissance de Dieu par la révélation générale chez Calvin. Pourtant, cela ne l'empêche pas, en conclusion, d'écarter *pour la même raison* et d'un revers de main la position développée par Karl Barth à ce sujet de 1940 à 1959 (19 ans pendant lesquels ont paru 9 des 12 tomes que compte la *Dogmatique* !) : "A partir de 1940, il (Barth) refait place à l'apologétique en la récupérant, par un usage dialectiquement habile, "après coup", après Jésus-Christ" (p. 79). *A posteriori* ne signifie-t-il pas en français "après coup" ? Dans ce cas, habile ou pas, Barth n'a fait que suivre Calvin !

³ Cf. BARTH, *Dogmatique*, IV/3*(23), p. 146-179, à l'enseigne de la création comme *theatrum gloriae Dei* (Calvin).

⁴ A propos de cet "universalisme christologique" de Barth, cf. Eberhard

leur. "Il a été messager et ambassadeur souverain de Dieu son père pour exposer pleinement la volonté de celui-ci *au monde*", déclare-t-il dans son *Catéchisme*.⁵ Dans le même sens, Barth s'interroge sur la manière dont Jésus-Christ est la lumière qui rayonne dans le *monde* et éclaire *tous* les hommes.⁶

Le ministère prophétique du Christ consiste à faire connaître au monde la réconciliation comme étant l'œuvre de la *grâce souveraine* de Dieu envers les hommes. La vie de Jésus-Christ témoigne en effet de la sollicitude de Dieu pour l'homme et de la liberté qu'elle suscite chez lui. Elle apparaît dans l'histoire humaine comme la réalité de la vie réconciliée que Dieu leur *offre* de vivre avec lui. "Vivre comme homme signifie" donc "vivre dans le voisinage de l'être unique qu'est Jésus-Christ".⁷

4. Cette réorientation de la doctrine de la "révélation générale" a des conséquences pour l'annonce de l'Evangile, qui est, pour Daumas comme pour moi, le véritable enjeu de ce débat.⁸ Le "message chrétien que nous devons à tout homme" est-il vraiment "d'abord un appel à une prise de conscience de (son) état de perdition",⁹ ou est-il d'emblée la joyeuse proclamation de l'amour inconditionnel de Dieu pour lui ?

Je ne crois pas que la tâche de l'évangélisation soit de faire peser sur ses destinataires le poids de leur condamnation *avant* de leur parler du pardon offert en Jésus-Christ. Notre situation de pécheurs ne nous *oblige* pas à croire en Dieu. C'est sa grâce qui nous "oblige" envers lui : que Dieu nous aime en nous laissant libres de répondre à cet amour, voilà qui nous fait découvrir notre ingratitude et notre opposition à lui, notre péché.

Nous ne sommes pas obligés de croire. Dieu préfère nous gagner à la foi en nous "faisant envie". L'Evangile est tout rempli de ces récits et de ces paraboles qui éveillent en nous des désirs encore insoupçonnés, en les rendant réalisables. Et il passe un tel souffle de liberté dans la vie de Jésus qu'il nous donne envie de partir avec lui, de le suivre.

N'est-ce pas en cela que réside la force de la Bonne Nouvelle ? Nous laissons le lecteur juger de sa propre expérience.

Jean-Philippe Bujard
Tübingen

JUENGEL "...Keine Menschenlosigkeit Gottes... Zur Theologie Karl Barths zwischen Theismus und Atheismus", *Evangelische Theologie* 31 (1971), p. 376-390.

⁵ CALVIN, *Le Catéchisme de Genève* (1542), question 39 (c'est Barth qui souligne). Cf. BARTH, *Dogmatique*, IV/3*(23), p. 17 ; IV/3***(25), p. 96.

⁶ Cf. *Dogmatique*, IV/3*(23), p. 13-18 sur le ministère prophétique de Jésus-Christ chez Calvin ; p. 39-179 sur "la lumière de la vie".

⁷ *Ibid.*, p. 42.

⁸ Cf. DAUMAS, *mémoire*, p. 14, l'origine de sa problématique.

⁹ DAUMAS, *art. cit.*, p. 77.